

## **Le CPEQ réagit au dévoilement de la Stratégie maritime du gouvernement du Québec**

Montréal, 29 juin 2015 – Le gouvernement du Québec dévoilait aujourd'hui la toute première stratégie maritime de son histoire. Le CPEQ désire saluer l'initiative gouvernementale d'élaborer une telle stratégie, laquelle devrait contribuer à dynamiser le développement économique du Québec.

Mme Hélène Lauzon, présidente du CPEQ, déclare : « Le CPEQ a toujours pris position en faveur du développement économique, à la condition que celui-ci soit respectueux des normes environnementales, des meilleures pratiques et des principes du développement durable. La Stratégie maritime s'inscrit dans ce courant et nous l'accueillons favorablement. »

En outre, le CPEQ tient à souligner les investissements massifs dans les infrastructures, en vue de répondre aux enjeux de compétitivité et de développement industriel des entreprises. Le CPEQ souhaite que ces investissements comportent un volet d'accompagnement et d'aide financière pour les entreprises, afin d'aider celles-ci à se conformer aux normes environnementales du Québec, lesquelles sont souvent plus sévères que celles de ses partenaires économiques et qui peuvent, de ce fait, présenter un enjeu de compétitivité pour les entreprises d'ici.

Le CPEQ constate avec satisfaction que tout un axe de la Stratégie maritime est dédié à l'amélioration de la gestion des risques liés au transport maritime. En ce sens, le CPEQ souhaite que les mesures de soutien dédiées aux chantiers maritimes québécois contribuent notamment au renouvellement de la flotte de navires qui circulent sur le fleuve St-Laurent et au remplacement des navires vétustes, afin de limiter les risques de catastrophes écologiques.

Par ailleurs, le CPEQ se réjouit que l'un des axes de la Stratégie maritime soit de contribuer à la lutte contre les changements climatiques. En ce sens, Mme Lauzon mentionne : « Nous saluons l'intention du gouvernement d'encourager l'emploi du gaz naturel liquéfié comme carburant pour le transport maritime. En remplacement du mazout, le gaz naturel permet une réduction immédiate des émissions de gaz à effet de serre d'environ 31% et nous apparaît également plus sécuritaire. »

Enfin, le CPEQ encourage le gouvernement à mieux faire connaître deux programmes mis de l'avant dans le cadre de la Stratégie maritime, à savoir le Programme visant la réduction ou l'évitement des émissions de gaz à effet de serre par le développement du transport intermodal (PREGTI) et le Programme d'aide gouvernementale à l'amélioration de l'efficacité du transport maritime, aérien et ferroviaire (PETMAF). S'ils étaient mieux connus des entreprises, ces programmes pourraient les aider à développer et utiliser des technologies permettant de rendre le transport maritime de marchandises plus sécuritaire et écologique.

Créé en 1992 par des représentants des grands secteurs industriels et d'affaires du Québec, le Conseil patronal de l'environnement du Québec (CPEQ) a pour mission de

# CPEQ Conseil Patronal de l'Environnement du Québec

représenter les intérêts de ses membres en matière d'environnement et de développement durable. Le CPEQ regroupe plus de 200 entreprises et 20 associations parmi les plus importantes au Québec qui génèrent plus de 280 000 emplois directs et affichent des revenus combinés de plus de 45 milliards.

Pour plus d'information : Hélène Lauzon, Présidente du CPEQ

Téléphone : 514-393-1122